

RÉUNION DU 20 MARS 2018.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie le 20 mars 2018 à 20 heures sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire.

Stanislas ST ANTOINE excusé, a donné procuration à Christophe LABASTE.

Monsieur le Maire fait part de la démission de Mr Fabrice BRICNET de son mandat de conseiller municipal.

Le compte rendu appelle une observation concernant deux points :

- ❖ le départ à la retraite d'un agent
- ❖ la réorganisation de la bibliothèque avec la nomination d'un second référent élu.

Ces éléments ont fait l'objet de discussion lors de la précédente séance, une délibération sera prise ce jour concernant le départ à la retraite. Le rôle du référent désigné pour la bibliothèque sera de faire le lien entre celle-ci, la mairie, le futur agent et les bénévoles et non d'assurer les missions sur le poste vacant.

1^{er} POINT : FINANCES

A – Comptes de gestion et comptes administratifs

Les comptes de gestion du trésorier, compte administratif des différents budgets sont adoptés à l'unanimité.

Compte administratif Budget Maison des Services

Investissement

Dépenses

| | |
|------------------|------------------|
| Prévu | 17 453.00 |
| Réalisé | 17 143.30 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Recettes

| | |
|------------------|------------------|
| Prévu | 17 453.00 |
| Réalisé | 8 253.46 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Fonctionnement

Dépenses

| | |
|------------------|------------------|
| Prévu | 19 000.00 |
| Réalisé | 8 157.09 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Recettes

| | |
|------------------|------------------|
| Prévu | 19 000.00 |
| Réalisé | 18 032.62 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **- 8 889.84**

Fonctionnement : **9 875.53**

Résultat global : 985.69

Compte Administratif Budget Multiple Rural

Investissement

Dépenses

| | |
|------------------|-----------------|
| Prévu | 6 228.00 |
| Réalisé | 5 477.86 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Recettes

| | |
|------------------|-----------------|
| Prévu | 6 228.00 |
| Réalisé | 4 064.13 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Fonctionnement**Dépenses**

| | |
|------------------|-----------|
| Prévu | 16 913.00 |
| Réalisé | 3 143.59 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Recettes

| | |
|------------------|-----------|
| Prévu | 16 913.00 |
| Réalisé | 16 917.09 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 1 413.73

Fonctionnement : 13 773.50

| | |
|-------------------|-----------|
| Résultat global : | 12 359.77 |
|-------------------|-----------|

Compte administratif Budget Communal**Investissement****Dépenses**

| | |
|------------------|------------|
| Prévu | 283 900.00 |
| Réalisé | 249 692.41 |
| Reste à réaliser | 2 600.00 |

Recettes

| | |
|------------------|------------|
| Prévu | 283 900.00 |
| Réalisé | 284 366.25 |
| Reste à réaliser | 27 000.00 |

Fonctionnement**Dépenses**

| | |
|------------------|------------|
| Prévu | 513 401.00 |
| Réalisé | 461 025.88 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Recettes

| | |
|------------------|------------|
| Prévu | 513 401.00 |
| Réalisé | 606 424.31 |
| Reste à réaliser | 0.00 |

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : + 34 673.84

Fonctionnement : + 145 398.43

| | |
|-------------------|--------------|
| Résultat global : | + 180 072.27 |
|-------------------|--------------|

Il faut prendre avec réserve les résultats excédentaires compte tenu de recettes exceptionnelles : la vente du terrain à la Cuma (40 000 €), la cession du véhicule, le produit de la vente de la coupe des pins et le reversement par la CCLO sur 3 exercices des emprunts liés aux aménagements des espaces publics.

B – Affectation des résultats**Maison des Services**

Sur l'excédent de 9 875.33 €, 8 889.84 € seront affectés à la section d'investissement ; le solde net de l'excédent soit 985.69 € sera repris au budget 2018.

Multiple Rural

Sur l'excédent de 13 773.50 €, 1 413.73 € seront affectés à la section d'investissement ; le solde net de l'excédent soit 12 359.77 € sera repris au budget 2018.

Commune

La section d'investissement dégage un excédent, il est décidé de ne rien affecter sur cette section.

C – Admission en non valeurs

Une somme de 1 339.57 € correspondant à des créances non recouvrables sera admise en non valeur.

2^{ème} POINT : FETES ET CEREMONIES

Une délibération de principe est prise pour préciser les dépenses à affecter à l'article « Fêtes et cérémonies ». Le cadeau de départ d'un agent est attribué dans ce cadre là (majorité abstention).

3^{ème} POINT : DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ SYNDICAT ENERGIE

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de désigner un nouveau délégué au syndicat d'énergie.

Mr André DOMERCQ et Mr Bernard LAHITETTE seront respectivement délégué titulaire et suppléant à ce syndicat.

4^{ème} POINT : Gérance Multiple Rural

Le point est fait sur l'avis à candidature pour la gérance du multiple. 3 candidats potentiels ont été retenus par la commission. Chacun a été reçu par ladite commission.

Monsieur le Maire fait part des contacts avec le gérant actuel.

Le montant du loyer est revu à la baisse à compter du 1^{er} avril 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 afin de favoriser le maintien de ce service de proximité essentiel pour la commune.
Montant du loyer : 250 € HT (une abstention)

4^{ème} POINT : POINT SUR DOSSIERS – INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Marché aux fleurs – Journée vivre ensemble : la commune participera à hauteur de 100 € pour venir en aide à cette association.
- ❖ Il n'est pas donné suite à la demande de participation de la Calendreta pour un élève fréquentant l'établissement
- ❖ Pays d'art et d'histoire : la date du 23 septembre est retenue.
- ❖ Réunion La poste : Monsieur le Maire a participé à une réunion regroupant les collectivités gérant une agence postale communale.
- ❖ Solderie : un nouveau contact a été pris pour relancer les démarches
- ❖ Réunion Syndicat des 3 cantons : Le schéma sécurité incendie a été présenté aux délégués. Des travaux de surdimensionnement de la conduite chemin Balagué sont prévus.
- ❖ CCLO : l'intercommunalité ne participera plus aux travaux d'aménagement des espaces publics.
- ❖ Réseau électrique : une entreprise mandatée par ENEDIS a fait part d'un projet d'enfouissement du réseau électrique de la maison ARROYO jusqu'au carrefour St Girons.

Séance levée à 22h15
Le Maire

